

21 juin 2010

Le cabinet SCOTTO & ASSOCIES se renforce sur ses matières de prédilection

Le cabinet **Scotto & Associés** renforce son équipe corporate, avec l'arrivée des personnes suivantes :

- Professeur Alexis Constantin, 43 ans, agrégé des Facultés de droit, qui officie aux Universités de Rennes-I et de Paris-I Panthéon-Sorbonne et qui est spécialisé sur les questions de droit des sociétés et de droit financier,
- Véronique Lacarelle, 32 ans, avocat au barreau de Paris, est titulaire du DESS droit des affaires (Université Jean Moulin Lyon 3),
- Lisbeth Lanvers-Shah, 30 ans, avocat au barreau de Paris, est titulaire d'un DESS droit international des affaires (Université Jean Moulin Lyon 3) et d'un LLM international business law (Westminster University, Londres).

Véronique Lacarelle et Lisbeth Lanvers-Shah exerçaient préalablement au sein de l'équipe corporate de WSA Avocats.

L'équipe corporate du cabinet Scotto & Associés, qui compte aujourd'hui une douzaine d'avocats, est intervenue en 2010 dans le cadre de la prise de contrôle de Cegelec par Vinci, au côté des dirigeants de Cegelec, et celle d'AGF Private Equity par l'IDI ainsi que la restructuration de Saint Gobain Desjonquères. Elle vient en outre d'être mandatée pour assister les dirigeants des groupes Picard et Alcan Engineering Packaging.

Par ailleurs, Myriam de Gaudusson, 35 ans, rejoint le cabinet en qualité de responsable de la pratique de droit social. Myriam exerçait auparavant au sein du cabinet Latham & Watkins.

Elle accompagne une clientèle française et étrangère, tant en conseil qu'en contentieux, sur tous les aspects individuels et collectifs des relations de travail (restructurations, plans de départs volontaires, départs dirigeants, audits sociaux, négociation collective). Elle dispose également d'une expertise en matière de protection sociale (régimes de prévoyance, retraite), épargne salariale et redressements/contentieux URSSAF.

« Aves ces recrutements, notre cabinet confirme sa volonté d'offrir à ses clients pour l'ensemble de leurs opérations corporate une expertise à forte valeur ajoutée, que ce soit en droit des sociétés, en droit financier, en fiscalité ou en droit social. » déclare Lionel Scotto.

Le cabinet Scotto & Associés est une boutique corporate haut de gamme et indépendante, dédiée aux entrepreneurs, aux managers et aux actionnaires familiaux. Il compte aujourd'hui une vingtaine d'avocats, qui assistent les clients du cabinet sur l'ensemble de leurs opérations corporate (fusions-acquisitions, private equity, marchés de capitaux), la fiscalité patrimoniale et corporate ainsi que le droit social.

Contact cabinet

Scotto & Associés

65-67 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris
Tel : +33 (0)1 83 92 38 38
www.scotto-associes.com

Contact Presse

Sachinka/Anne Bassi

11 rue de Rome 75009 Paris
Tel : + 33 (0) 6 08 86 77 07
a.bassi@sachinka.com